

CONDITIONS PROVISOIRES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Pour les besoins du tournage de la série "Ceylan" par la société Itinéraire Productions, voici les conditions de circulation et de stationnement sur notre commune :

PARC DE LA RECLUSE

Stationnement interdit

- Du vendredi 30/05 à 12h00 au mardi 03/06 à 20h00
- Du mardi 10/06 à 17h00 au mercredi 11/06 à 20h00
- Du jeudi 12/06 à 20h00 au vendredi 20/06 à 20h00
- Du lundi 23/06 à 07h00 au mercredi 25/06 à 20h00

L'entrée et les emplacements de parking réservés au plateau médical seront accessibles

RUE DE LA RECLUSE

Circulation et stationnement interdits

- Le lundi 02/06 de 08h00 à 21h00
- Le mardi 03/06 de 08h00 à 21h00
- Le vendredi 13/06 de 08h00 à 12h00
- Du lundi 16/06 au vendredi 20/06 de 08h00 à 20h00

L'accès au plateau médical sera possible par le Chemin des Jardins ; une déviation sera mise en place par le passage à gué et la Route de Poët Célarde pour rejoindre Dieulefit

PLACE DE L'ÉGLISE

Stationnement interdit

- Du mardi 03/06 à 08h00 au mercredi 04/06 à 20h00
- Le mercredi 11/06 de 07h00 à 20h00
- Du lundi 23/06 à 07h00 au mercredi 25/06 à 22h00

CHEMIN DE SAINT SAVIN - RUE DE LA RECLUSE

Circulation et stationnement interdits

- Le vendredi 20/06 de 09h00 à 20h00

L'accès au plateau médical sera possible par le Chemin des Jardins ; une déviation sera mise en place par le passage à gué et la Route de Poët Célarde pour rejoindre Dieulefit

PLACE SUZE LA ROUSSE

Circulation et stationnement interdits

- Du mardi 24/06 à 07h00 au mercredi 25/06 à 23h00
- Du jeudi 26/06 à 14h00 au samedi 28/06 à 16h00

RUE DE LA RECLUSE – RUE DU PONT – PONT DU ROUBION

Circulation et stationnement interdits

- Du mardi 24/06 à 08h00 au mercredi 25/06 à 20h00
- Du vendredi 27/06 à 14h00 au samedi 28/06 à 05h00

L'accès au plateau médical sera possible par le Chemin des Jardins ; une déviation sera mise en place par le passage à gué et la Route de Poët Célarde pour rejoindre Dieulefit

CHEMIN DU GAP DES TORTELLLES

Fermé à la circulation entre la place Suze la Rousse et les terrains de tennis

- Du vendredi 27/06 à 08h00 au samedi 28/06 à 09h00